

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 23/01/2019 - 15:59

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Marché de prestations de services de traiteur dans le cadre de l'exposition « Océanie » du musée du quai Branly -Jacques Chirac

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 55520000

Lieu d'exécution et de livraison : 222 rue de l'Université, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet la réalisation d'un brunch à l'occasion du pré-vernissage de l'exposition « Océanie » du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le brunch aura lieu le dimanche 26 mai 2019 de 11h00 à 15h00 au musée du quai Branly - Jacques Chirac, dans le Foyer du Théâtre Claude Lévi-Strauss (1 000 m² en intérieur) et dans le Théâtre de verdure (150 m² en extérieur) si les conditions météorologiques le permettent. Le nombre maximal de convives est fixé à 600 personnes.

Le présent marché est non alloti au sens de l'article 12.II du décret n°2016-360. Le marché est conclu à prix mixtes. Il est rémunéré :

- par un prix global et forfaitaire pour un nombre fixe de 400 convives dont les prix sont détaillés dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF),
- par des prix unitaires (part à commandes) pour 200 convives supplémentaires au maximum dont le prix unitaire est indiqué à l'article 19 « montant du marché » de l'acte d'engagement (« marché »).

Prestations divisées en lots : non

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 27 février 2019 à 17 h 00

Renseignements complémentaires : Cet avis ne représente qu'un aperçu du marché. Le dossier de consultation est accessible intégralement et gratuitement à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
MONTANT DU MARCHE

Le marché est estimé à 36 000 euros HT, comprenant les 400 convives de la part forfaitaire et les potentiels 200 convives supplémentaires de la part à commandes.

DUREE DU MARCHE

Le marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire et s'achève à l'issue de l'état des lieux du brunch du 26 mai 2019, après évacuation de tous les matériels par le titulaire, à l'exclusion des déchets.

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

VISITE FACULTATIVE DU SITE DU MUSEE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats ont la possibilité de visiter le site où seront exécutées les prestations à savoir au : Musée du quai Branly - Jacques Chirac - Foyer du Théâtre Claude Lévi-Strauss/Théâtre de verdure.

Les candidats doivent obligatoirement s'inscrire auprès de Sarah LLOPIS LLORCA, (sarah.llopisllorca@quaibrantly.fr). Les visites sont possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres et se feront sur une journée, les détails (date et horaire) seront communiqués aux candidats qui en feront la demande. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité.

NEGOCIATIONS

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre du candidat. Un courriel sera envoyé aux candidats admis à la négociation, afin d'en préciser le déroulement.

VARIANTES OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES

Les variantes obligatoires (anciennement options) et facultatives ne sont pas autorisées.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère n°1 : Prix (noté sur 45 points/100) :

-La part forfaitaire (35 points/45) sera notée sur la base de la Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) pour 400 convives.

-La part à commande (10 points/45) sera notée sur la base d'une commande-type.

Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique (notée sur 55 points/100) sous décomposée comme suit :

-Sous critère n°1 (30 points/55) : Qualité des produits et des menus proposés pour le brunch ;

-Sous-critère n°2 (25 points/55) : Organisation du brunch.

La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée, à l'issue des négociations le cas échéant, sera retenue.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 janvier 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : courriel : marches-publics@quaibrantly.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=410239&orgAcronyme=f5j>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3340529**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-